

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION		
Accompagner et soutenir des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP		
<i>Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :</i>		
<p>La certification vise à répondre à un besoin en compétences complémentaires des professionnels tels que des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), ainsi que des aidants et aussi des professionnels du médico-social ou intervenant en libéral. Elle vise à leur donner les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neurodéveloppementaux (trouble du spectre de l'autisme, troubles DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDA/H], Déficience Intellectuelle [DI]) et présentant des troubles spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre la petite section (PS) et le cours préparatoire (CP).</p>		
REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C.1. Identifier les TSA (Troubles Spécifiques des Apprentissages) et TND (Troubles Neuro Développementaux)¹ chez des enfants de niveau scolaire compris en PS (Petite Section) et CP (cours préparatoire) en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin d'adapter les procédures d'enseignement aux spécificités de chaque enfant.</p>	<p>M1 - Questionnaire à visée professionnelle</p> <p>M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un <u>programme détaillé</u> d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression 	<p>Dans les questionnaires à visée professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés et particularités cognitives de chaque trouble² sont associées aux troubles spécifiques et inversement. <p>Dans le programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les forces et faiblesses d'un enfant sont présentées en s'appuyant sur les connaissances relatives à son fonctionnement cognitif particulier.

¹ Les troubles dys (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, troubles dys-exécutifs, TDA/H) et l'autisme, DI (Déficience Intellectuelle)

² troubles dys [dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, troubles dys-exécutifs, TDA/H], l'autisme, DI [Déficience Intellectuelle]

<p>C.2. Mettre en place des méthodes de suivi individualisé de l'enfant en fonction des ressources humaines et temporelles afin de favoriser l'acquisition réelle de compétences socialement significatives.</p>	<p>M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un programme détaillé d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression 	<p>Dans le programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les objectifs sont choisis en fonction du niveau de développement scolaire de l'enfant en lien avec l'école, l'équipe de soutien et la famille. ● Le nombre d'objectifs sélectionné est réaliste en fonction des ressources humaines et temporelles disponibles. <p>Dans le cadre du suivi des données de la progression de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les données sont prises et conservées pour être analysés dans l'outil dédié : <ul style="list-style-type: none"> ○ les probes (évaluation après au moins une nuit de sommeil sans entraînement préalable pour valider la mise en place de la mémorisation à long terme) à froid sont effectués ○ l'obtention de 3 succès sur 3 jours consécutifs avant de passer à l'étape suivante est respectée ou ajustée si nécessaire. ○ Le suivi du maintien des compétences acquises jusqu'à l'observation de leurs généralisations dans la vie quotidienne (nouveaux contextes) sans guidances et sans enseignement est prévu et décrit. <p>Dans le cadre de la vidéo de présentation d'une séance avec un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une posture professionnelle et bienveillante est adoptée avec l'enfant. ● Un pairing de qualité est réalisé :
--	---	---

	<p>M3 - Mise en situation professionnelle : vidéo de présentation d'une séance avec un enfant</p> <p>M1 - Questionnaire à visée professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ l'enfant a plaisir à travailler avec le professionnel (utilisation de renforcement artificiel et retour à une situation naturelle³, loi du matching⁴ : sélection des comportements qui apportent le plus de plaisir et le moins d'effort. ○ l'enfant recherche la présence de l'intervenant, les interactions avec lui, il suit en toute confiance les consignes pédagogiques et éducatives de l'intervenant. <p>Dans les questionnaires à visée professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les critères pour suivre le rythme de l'enfant et valider que la compétence est devenue socialement significative pour l'enfant dans sa vie quotidienne sont identifiés (estompage des guidances et retour à un renforcement naturel)
<p>C.3. Organiser des plans de séance équilibrés pour développer et maintenir le sentiment de compétence de l'enfant en élaborant un planning d'activité couvrant la durée de la séance de soutien et d'accompagnement scolaire.</p>	<p>M1 - Questionnaire à visée professionnelle</p>	<p>Dans les questionnaires à visée professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les critères à respecter pour développer et maintenir la motivation de l'enfant sont identifiés (maintien du ratio 4/1 4 compétences acquises pour 1 en émergence, renforcer les efforts et les bonnes tentatives, évaluer les préférences de l'enfant, utiliser des guidances efficaces mais les moins

³ le renforcement correspond au déclenchement du circuit de la récompense au niveau cérébral, ce dernier est nécessaire pour que le cerveau apprenne. Le principe du renforcement se traduit par l'augmentation du comportement cible au fur et à mesure des séances de travail

⁴ McDowell, J.J, Matching Theory in Natural Human Environments. Emory University.

	<p>M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un <u>programme détaillé</u> d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression 	<p>intrusives possibles, estomper les guidances pour favoriser l'autonomie, passer progressivement du renforcement artificiel au naturel)</p> <p>Dans le programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le plan de la séance permet de travailler les objectifs visés et de maintenir les compétences acquises non encore généralisées. ● Le plan de séance contient : <ul style="list-style-type: none"> ○ un tiers de travail à table pour travailler le vocabulaire scolaire de base et les automatismes (exemple : tables de multiplication), ○ un tiers de pairing ○ un tiers d'une activité scolaire requérant un temps plus long et la mise en œuvre de plusieurs compétences. ● Au cours de la séance le ratio de 20 % de compétences en émergence pour 80 % de compétences faciles (demandant peu d'effort) du point de vue de l'enfant est respecté.
<p>C.4. Mettre en pratique des procédures d'enseignement basées sur la preuve en fonction des forces et des faiblesses de l'enfant afin d'atteindre l'objectif scolaire visé.</p>	<p>M1 - Questionnaires à visée professionnelle</p>	<p>Dans les questionnaires à visée professionnelle,</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les procédures d'enseignement sont associées aux situations pédagogiques décrites et inversement parmi les procédures suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pairing ○ Enseignement sans erreur ○ Les guidances : de réponse, de

	<p>M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un <u>programme</u> détaillé d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression <p>.</p> <p>M4 - Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée</p>	<p>stimulus + attention et engagement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'estompage des guidances : délai de temps, graduelle, du plus au moins, du moins au plus, saillance ou façonnement du stimulus ○ Renforcement artificiel et naturel ○ Enseignement de la discrimination ○ Correction d'erreurs ○ Imitation ○ Façonnement ○ Chaînage <p>Dans le programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les forces et faiblesses de l'enfant, le matériel pédagogique utilisé et l'objectif scolaire visé sont pris en compte pour sélectionner la ou les procédures d'enseignement décrites dans le programme détaillé. <p>Dans le programme détaillé et lors de l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les termes utilisés par le candidat pour s'exprimer à l'écrit et à l'oral sont correctement choisis, en lien avec les programmes de l'éducation nationale et en lien avec les professions du paramédicale et du médico-social.
--	--	---

	<p>M3 - Mise en situation professionnelle : vidéo de présentation d'une séance avec un enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les termes utilisés permettent d'identifier précisément : <ul style="list-style-type: none"> - la difficulté de l'enfant, - la compétence scolaire visée décrite en termes de comportement observable et mesurable en précisant le contexte, - la technique ou procédures utilisées pour le soutenir. <p>Dans le cadre de la vidéo de présentation d'une séance avec un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procédures d'enseignement décrites dans le dossier sont effectivement mises en œuvre
<p>C.5. Enseigner les connaissances et compétences académiques en utilisant le matériel pédagogique Montessori et des outils complémentaires spécifiques au niveau scolaire allant de la PS au CP.</p>	<p>M1 - Questionnaire à visée professionnelle</p> <p>M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un <u>programme</u> détaillé d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression <p>M3 - Mise en situation professionnelle : vidéo de présentation d'une séance avec</p>	<p>Dans les questionnaires à visée professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les outils pédagogiques sont associés à leur dénomination et inversement. <p>Dans le programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation du matériel pédagogique est décrite dans les programmes • Il est approprié à la situation de l'enfant <p>Dans le cadre de la vidéo de présentation d'une séance avec un enfant :</p>

	un enfant	<ul style="list-style-type: none"> ● L'utilisation du matériel pédagogique décrit est effective.
C.6 Mettre en place à l'école ou à la maison des adaptations pédagogiques pour permettre à l'enfant de suivre son groupe classe et de participer aux activités proposées à l'école en accord avec le projet de classe de l'enseignant et l'équipe de soutien et en utilisant les principes du priming ⁵ .	M4 - Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée	<p>Dans l'entretien individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les conseils et suggestions proposés démontrent la capacité à prendre en compte le contexte de travail des autres professionnels et/ou de vie de la famille. ● Les suggestions et conseils proposés sont en lien avec les séances de soutien et d'accompagnement scolaire et les attentes de l'école et/ou de la famille.
C.7. Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement" ⁶ .	M2 - A partir d'une situation professionnelle réelle, rédaction d'un dossier présentant : - un programme détaillé d'accompagnement pour un enfant en particulier - le suivi de sa progression	<p>Dans le Programme détaillé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les prérequis nécessaires aux apprentissages académiques sont identifiés (par exemple, un outil de communication mis en place, la compréhension de quelques mots, acceptation du toucher, des compétences émergentes en imitation, la possibilité de diriger le regard de l'enfant sur les éléments pertinents de l'activité pédagogique, la capacité à associer des images à des objets, la capacité à rester assis au moins 5 minutes)

⁵ La participation active de l'enfant dans les activités scolaires est attendue en classe. L'utilisation du priming est une stratégie efficace à ce niveau. (Koegel et al, 2003). Le priming consiste à préparer l'enfant à l'activité qui se déroulera ensuite en classe en utilisant les mêmes supports.

⁶ Ethique pour l'analyste du comportement Jon S Baley et Mary R Burch chez ABA Edition

	M4 - Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée	Lors de l'entretien individuel : <ul style="list-style-type: none">● Le périmètre d'action est identifié par le candidat : il énumère les prérequis nécessaires aux enfants avant de mettre en place un soutien scolaire spécifique ; il sait diriger la famille vers d'autres professionnels si ces derniers ne sont pas encore acquis● La faisabilité des demandes relatives en accompagnement et soutien scolaire en fonction des moyens disponibles sont expliqués et justifiés.● Les ressources humaines et temporelles sont adéquates aux objectifs visés par l'accompagnement et le soutien scolaire spécifique.● un suivi en fonction de sa disponibilité et de ses compétences est défini.● les documents de suivi sont conservés dans des lieux sûrs et sont présentés si besoin● de l'aide est demandé en cas de doute ou de difficulté au sein de son réseau professionnel● des devis et contrat clairs sont établis en cas d'activité libérale● de fausse déclaration publique ne sont pas réalisées ● Le choix de son objectif est expliqué en s'appuyant sur les évaluations de l'enfant et en lien avec le projet de vie souhaitable et réalisable de la famille pour l'enfant.● le choix des objectifs pour l'enfant est validé avec la famille en se basant sur les évaluations réalisées de l'enfant.● L'objectif choisi a toujours une validité
--	--	--

		<p>socialement significative.</p> <ul style="list-style-type: none">● L'attention portée à ne pas développer de relations multiples ou d'exploitation avec une famille est démontrée : aucune relation amicale ou de clientèle dans un autre domaine n'est développée avec la famille soutenue afin de ne pas biaiser l'analyse professionnelle des situations rencontrées● La confidentialité des informations recueillies auprès de la famille et de l'enfant est maintenue● Les exemples cités démontrent que le candidat participe à la levée des obstacles du partenariat dans le cas où celui-ci ne permet pas une communication et des échanges de pratiques ou d'informations. Ceci est développé dans l'objectif d'assurer des interventions cohérentes pour l'enfant.
--	--	---